

DÉROULEMENT D'UNE RÉUNION TECHNIQUE



La réunion technique a pour objectif de rappeler l'organisation générale d'un carapatte (roulement des parents accompagnateurs, choix des pilotes de ligne, etc.) et de commencer à repérer les itinéraires éventuels. Voici les quelques informations dont vous aurez besoin.

RAPPELER LES AVANTAGES DU PROJET ET RASSURER LES PARTICIPANTS

Pour l'environnement :

- 50 % des trajets motorisés font moins de 3km et 30 % moins de 1 km,
- 2/3 des trajets domicile - école font moins d'un km.

Pour la santé :

- Faire 30 min d'activité physique quotidienne (recommandation ARS),
- Moins de stress, plaisir d'aller à l'école avec les amis.

Pour la sécurité des enfants :

- Moins de voiture devant l'école c'est moins de risque d'accident.

Pour la commune :

- Développer les liens de solidarité entre habitants,
- Moins de circulation aux heures de pointe.

ELABORER DES LIGNES ET ORGANISER L'ACCOMPAGNEMENT

A partir des résultats de l'enquête, vous pouvez imaginer le cheminement des futures lignes en fonction du lieu d'habitation, des accompagnateurs et des enfants à récupérer. En fonction des disponibilités de chacun, vous saurez quels jours et à quel moment de la journée les lignes peuvent fonctionner. Le projet est basé sur la souplesse. Si les parents ne sont disponibles qu'un jour de la semaine, le carapatte commencera par fonctionner ce jour-là jusqu'à ce que d'autres parents s'inscrivent en tant qu'accompagnateurs.

LES PARENTS ANIMENT ET ORGANISENT LE PROJET

- Animer les différentes réunions,
- Constituer une équipe de parents porteurs du projet,
- Réaliser les différents documents enquête, panneaux, charte, statuts,
- Réfléchir aux lignes possibles,
- Participer au traçage des lignes et définir les différents arrêts,
- Organiser les différents rôles accompagnateurs, pilotes de lignes (planning, répertoire...)
- Visiter les lignes avec les accompagnateurs, les pilotes de lignes, les services de la mairie, les élus, la police municipale,
- Rencontrer les partenaires,
- Participer à l'évaluation du carapattes,
- Communiquer les expériences (presse, partenaires...),
- Pérenniser le projet.



En Languedoc-Roussillon, avec les Carapattes retournons à l'école à pied ou à vélo !

PRÉVOIR LE MODE D'ASSURANCE

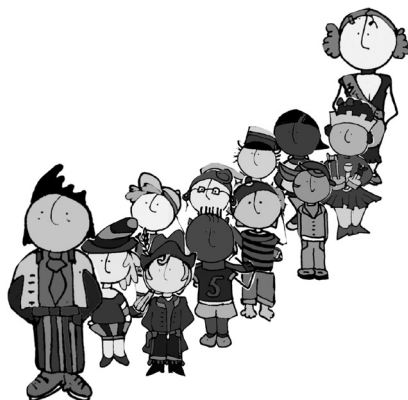
- Inscrire au projet les enfants ayant une responsabilité civile qui couvre les trajets école-domicile et les parents ayant une RC et une responsabilité individuelle accident.
- Faire une extension de l'assurance de la mairie ou de l'école pour couvrir les projets.
- Créer une association (le carapatte de ...) et assurer les adhérents pour l'activité carapatte.

PRENDRE EN MAIN LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Utiliser les 9 fiches existantes ou s'en inspirer pour en créer de nouvelles.

LES ÉTAPES À VENIR

- Tester les lignes (et inviter les parents qui le souhaitent à venir participer au test) avec les services techniques de la mairie, des parents...
- Les lignes doivent être validées par la mairie. Elles ne doivent pas faire plus d'un km et le temps de parcours ne doit pas dépasser 20 minutes pour l'enfant habitant le plus loin du premier arrêt.
- Lancer l'opération. Profiter d'un événement, le créer...
- Pérenniser le système. Événements, prospection en mai/juin pour recruter les accompagnateurs pour l'année suivante.



En Languedoc-Roussillon, avec les Carapattes retournons à l'école à pied ou à vélo !